

Syndicat des Eaux des Abrets

421 rue Gambetta
38490 LES ABRETS EN DAUPHINE
Téléphone : 04 74 32 06 68
Mail : contact@seabrets.fr
Site Internet : www.seabrets.fr

Réf. PDC \ abonné 261032605 \ 055751
CLIENT TITULAIRE DU CONTRAT \ ADRESSE DESERVIE

L'adresse de mon compteur

Syndicat des Eaux des Abrets

424 rue Gambetta
38490 LES ABRETS EN DAUPHINE
Horaires d'ouverture :
Lundi, Mardi, Jeudi 09h-12h / 14h-16h30
Mercredi 09h-12h
Vendredi 09h-12h et 14h-16h30 (appel uniquement)

04 76 32 06 68

contact@seabrets.fr

SERVICE ASTREINTE :
06 80 87 24 78 ou 06 80 87 24 80
en dehors des heures d'ouverture de bureau

Expéditeur SERV GESTION COMPTABLE LA TOUR DU PIN
46 RUE PIERRE VINCENDON
38351 LA TOUR DU PIN

Destinataire

Adresse à laquelle sont envoyées mes factures

GESTION DES PAIEMENTS

SERV GESTION COMPTABLE LA TOUR DU PIN
46 rue Pierre Vincendon
38351 LA TOUR DU PIN

04 74 97 09 57

sgc.la-tour-du-pin@dgfip.finances.gouv.fr

VOTRE FACTURE DE RELEVÉ DU 21/02/2025

Réf. facture 2025-EA-00-15612 Mon numéro de facture

Détails au verso

Consommation du 14/06/2024 au 30/10/2024	38 m ³
■ DISTRIBUTION DE L'EAU	99,27 €
■ COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES	130,17 €
■ ORGANISMES PUBLICS	20,87 €
Total facture TTC	250,31 €

PAIEMENT EN LIGNE

Connectez-vous 7j/7 et 24h/24 sur www.payfip.gouv.fr, en saisissant les informations PAYFIP :

- Identifiant structure publique : 3210
- Référence : 2025-EA-00-15612

Montant TTC Date limite de paiement : 28/03/2025

250,31 €

Mes identifiants de paiement en ligne

MESSAGE(S)

i

Les moyens de paiement

Les moyens de paiement mis à votre disposition pour votre règlement sont :

- **En espèces** (dans la limite de 300€) ou en **Carte bancaire**, muni du présent avis, auprès d'un buraliste agréé (liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximité)
- **TIP SEPA** : Joindre un RIB si vos coordonnées bancaires ne figurent pas sur le TIP ou si elles ont changé. Dater et signer le TIP sans modifier le montant, et retourner le dans l'enveloppe fournie.
- **Virement bancaire** : A la trésorerie sur RIBAN : FR21 3000 1008 7943 8300 0000 001 BIC : BDFEFRPPCCT
- **En ligne** : Connexion sur le site www.payfip.gouv.fr et renseigner l'identifiant structure publique et la référence de la facture
- **Prélèvement automatique**, mensuel ou à échéance de la facture.
- **Chèque bancaire** : retourner le volet TIP SEPA et votre chèque libellé à l'ordre du Service de Gestion Comptable de la TOUR DU PIN dans l'enveloppe fournie, à l'adresse du centre d'encaissement.

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU

SIGNATURE



TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0381230110000000000001561225
ICS : FR69ZZ162795
Référence : 2025 200 15612 D

Montant : 250,31 €

Créancier : SYNDICAT DES EAUX DES ABRETS

CENTRE ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
TSA 61110
78924 YVELINES CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

011010500252

941133000175 71040000000000156120381234968706 25031

COMPTEUR	ANCIEN INDEX	NOUVEL INDEX	CONSOMMATION	COMMENTAIRE
D13MA249702	1279 (relevé le 13/06/2024)	1317 (manuelle le 30/10/2024)	38 m ³ Index réel	

Total conso : 38 m³

FACTURE DÉTAILLÉE

	Période facturée	Quantité	Prix unitaire HT	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
DISTRIBUTION DE L'EAU				94,09 €		99,27 €
Abonnement	01/07/2024-31/12/2024	184 j.	70,00 €	35,19 €	5,50 %	37,13 €
Redevance proportionnelle à la consommation	14/06/2024-30/10/2024	38 m3	1,55 €	58,90 €	5,50 %	62,14 €
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES				118,33 €		130,17 €
Abonnement	01/07/2024-31/12/2024	184 j.	91,00 €	45,75 €	10,00 %	50,33 €
Redevance proportionnelle à la consommation	14/06/2024-30/10/2024	38 m3	1,91 €	72,58 €	10,00 %	79,84 €
ORGANISMES PUBLICS				19,76 €		20,87 €
Redevance sur consommation d'eau potable (Agence de l'Eau)	14/06/2024-30/10/2024	38 M3	0,43 €	16,34 €	5,50 %	17,24 €
Redevance Performance réseau d'eau potable (Agence de l'Eau)	14/06/2024-30/10/2024	38 M3	0,01 €	0,38 €	5,50 %	0,40 €
Redevance Performance syst assainissement (Agence de l'Eau)	14/06/2024-30/10/2024	38 M3	0,01 €	0,38 €	10,00 %	0,42 €
Redevance sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	14/06/2024-30/10/2024	38 m3	0,07 €	2,66 €	5,50 %	2,81 €

Prix du m3 TTC hors abonnement : 4,29 € (soit 0,00429 € / L)

Montant facturé **232,18 €** Montant TTC **250,31 €**

Tous les résultats sur la qualité des eaux souterraines sont consultables sur les sites : www.auvergne-rhone-alpes.ars.senla.fr ou www.eaupotable.senla.gouv.fr

TITRE EXECUTOIRE : En application de l'article L. 252 A du livre des procédures fiscales pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions du décret n° 68-624 du 19 août 1968 par le décret n°81-362 du 13 avril 1981 relatif au recouvrement des produits des collectivités et établissements publics locaux.

Montant TTC **250,31 €** Date limite de paiement : 28/03/2025

VOIE DE RECOURS :
 Vous pouvez, dans un premier temps, saisir le Médiateur de l'Eau, à l'adresse suivante: BP 40 483 - 75356 Paris Cedex 06 ou directement en ligne sur le site www.mediation-eau.fr. Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent titre (Article L1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée en saisissant directement :
 - le Tribunal de proximité pour les litiges portant sur une somme inférieure à 4000 euros
 - le Tribunal d'instance pour les litiges portant sur une somme comprise entre 4000 et 10000 euros
 - le Tribunal de Grande Instance pour les litiges sur une somme supérieure à 10 000 euros

Détail de la TVA		HT	TVA	TTC
TVA 5,5%		113,47	6,25	
TVA 10,0%		118,71	11,88	
Total		232,18	18,13	250,31

INFORMATIONS :
 - SIRET : 25360001500013